



## Convention de Partenariat pour la délocalisation du diplôme d'économie et de gestion de l'Université Lille 1 (France) à l'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques (Cambodge)

Applicable au diplôme correspondant :

*Master 2 Management et Commerce International, parcours Global E-Business  
de l'Université Lille 1*

### Préambule

En conformité avec les règlements en vigueur dans chaque pays, il est conclu, entre l'Université Royale de Droit et Sciences Economiques et l'Université Lille 1, un accord de partenariat dont l'objet est la délocalisation du Master 2 Global E-Business.

Entre

**L'Université Lille 1 – Sciences et Technologies, ayant son siège, Cité Scientifique 59650 Villeneuve d'Ascq, France, représentée par le Professeur Philippe Rollet, en qualité de Président d'Université,**

et

**L'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques (URDSE), ayant son siège, Monivong Boulevard, Sangkat Tole Bassac, Khan Chamkmaon, PO Box 842 Phnom Penh, Cambodge, représentée par S.E. Luy Channa, en qualité de Recteur d'Université,**

Cette convention de coopération est conclue par et entre les deux parties après des négociations pour la mise en place d'une formation universitaire de master 2 professionnel à l'URDSE afin d'appuyer le développement de formations universitaires cambodgiennes répondant aux besoins du marché du travail. Les établissements contractants développeront une démarche commune en matière d'ingénierie de formation et pédagogique.

Les contenus des formations, les conditions d'accès et d'obtention du diplôme seront comparables à ceux qui sont définis pour le diplôme de l'Université de Lille1, objet de la présente convention.

La nécessaire adaptation des formations au marché du travail local peut amener certaines modifications dans les contenus et les modes d'évaluation. Celles-ci doivent toutefois rester limitées et agréées par l'Université de Lille-1.

### Objectifs

Le projet vise à offrir une formation complète à de futurs managers en leur fournissant une compréhension approfondie du contexte économique cambodgien et international, ainsi que des techniques et méthodologies nécessaires à la conduite de projet dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

## **Responsabilités**

L'URDSE assumera les responsabilités énumérées ci-dessous en plus des autres obligations stipulées dans cette convention :

1. Vérifier la validité des dossiers d'inscription déposés et organiser les entretiens de recrutement ;
2. Aider l'Université Lille 1, sur le plan logistique, à organiser les voyages, l'hébergement et la restauration des enseignants étrangers durant leur séjour ;
3. Assurer le suivi et la coordination des enseignements : reproduction des supports pédagogiques, gestion des plannings, coordination des enseignements ;
4. Assurer le suivi et la coordination des stages : rédaction et transmission des documents de suivi, affectation des tuteurs enseignants ;
5. Proposer des formateurs qualifiés sélectionnés d'un commun accord, et sous l'autorité du Directeur de l'ISEM (Institut des Sciences Economiques et du Management).
6. Assurer la bonne conduite des examens : transmission pour validation des sujets d'examen, mise en place des conditions de surveillance des examens en accord avec les règlements de scolarité de l'Université de Lille 1, Sciences et Technologies ;
7. Assurer la transmission des copies pour correction. Les enseignements assurés par les enseignants de l'Université Lille 1 feront l'objet d'une correction par ces derniers (envoi des copies en France par l'URDSE). Les examens des enseignements assurés par les enseignants de l'URDSE feront l'objet d'une correction à Phnom Penh par ces derniers ;
8. Assurer la coordination des évaluations : l'URDSE centralise l'ensemble des notes obtenues aux différentes UE et transmet les résultats à l'Université Lille 1 ;

## **Modalités de mise en œuvre**

### **Article 1 – Direction du programme**

Chaque partenaire nomme au sein de son institution un enseignant responsable de la formation délocalisée. Les deux responsables codirigent la formation.

Les codirecteurs coordonnent les différents aspects pédagogiques du programme : la liste des cours assurés par chacune des parties, la sélection des candidats, le recrutement des enseignants, le suivi des interventions, en plus des autres obligations stipulées dans cette convention.

### **Article 2 – Conditions d'admission et de sélection des étudiants**

L'objectif de l'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques (URDSE) est de former annuellement environ 20 à 30 étudiants. Le nombre minimum d'étudiants pour ouvrir la formation est de 15.

La candidature au Master 2 est ouverte à tout candidat ayant validé une première année de Master. Les deux établissements contractants s'engagent à garantir un mode et des critères de recrutement des étudiants équivalents à ceux mis en place à l'Université Lille 1.

Le dossier de validation de chaque étudiant, spécifique à ce programme, comprendra en particulier :

- Son parcours antérieur ;
- Ses relevés de notes depuis l'entrée à l'Université ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une lettre de motivation.

### **Article 3 – Comité de Sélection**

Un Comité de Sélection des étudiants regroupant des représentants de l'Université de Lille1 ainsi que des représentants de l'URDSE sera constitué dès la mise en application du présent accord.

Ce Comité de Sélection s'entendra sur les prérequis des étudiants, sur les modalités et les critères de sélection, et sur le nombre d'étudiants admissibles chaque année.

Le processus de sélection en vue du recrutement d'étudiants se déroulera sous la direction conjointe des deux établissements, de la manière suivante :

- présélection des candidats au vu de leur dossier électronique, effectuée conjointement mais à distance ;
- audition à distance des candidats présélectionnés lors d'un entretien partagé au moyen d'outils simples de vidéo-téléphonie (*de type Skype ou Hangouts par exemple*) ;
- sélection finale des candidats retenus lors d'une réunion à distance du Comité de Sélection.

Les modalités de fonctionnement de ce Comité de Sélection seront définies avant le démarrage de la formation.

### **Article 4 – Echange d'étudiants ; Inscription des étudiants**

La promotion qui suivra les cours du Master à Phnom Penh sera composée majoritairement d'étudiants Cambodgiens, recrutés sur place, bien que la formation soit bien entendu ouverte à des étudiants issus d'autres pays, notamment de pays géographiquement proches en Asie du Sud-Est : Viet-nam, Laos, Myanmar, Thaïlande, Indonésie.

Dans le cadre du programme d'échange, un petit groupe d'étudiants français issus d'un des Master-1 en Economie-Gestion de l'Université Lille-1 se joindra à la promotion d'étudiants locaux à Phnom-Penh.

De plus, les étudiants Cambodgiens issus des Master-1 de l'URDSE peuvent, s'ils le souhaitent, intégrer le Master GEB de l'Université de Lille 1.

Les étudiants Cambodgiens recrutés dans la formation à Phnom Penh :

- S'inscriront à l'Université Lille 1 et y acquitteront les droits de scolarité prévus au niveau Master ;
- Seront simultanément inscrits à l'Université Royale de Droit et Sciences Economiques en vue de l'obtention du diplôme local.

L'inscription des étudiants Cambodgiens à l'Université Lille 1 sera effectuée de façon groupée avec le soutien des services de scolarité et ceux des relations internationales.

De leur côté, les étudiants Français recrutés dans la formation à Phnom Penh :

- S'inscriront à l'Université Lille 1 et y acquitteront les droits de scolarité prévus au niveau Master.

### **Article 5 – Organisation des enseignements**

Les enseignements sont dispensés conformément à un programme préétabli (voir Annexe 1), dont les caractéristiques répondent aux critères français et cambodgiens de l'enseignement supérieur.

Les cours seront dispensés par des enseignants de l'Université Lille 1 et des enseignants de l'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques.

L'équipe pédagogique est proposée par les codirecteurs du parcours délocalisé pour avis et approbation au Directeur de l'ISEM (Institut des Sciences Economiques et du Management, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université Lille 1).

Les étudiants cambodgiens ont l'habitude d'intégrer le monde professionnel à l'issue de leur parcours de licence, et de revenir ensuite à l'Université, pour un parcours de Master, tout en poursuivant leur activité professionnelle.

C'est pourquoi les cours de Master à l'URDSE seront organisés en cours du soir durant la semaine, et en horaires adaptés durant le week-end.

Par ailleurs, et afin de grouper les enseignements, chaque enseignant français interviendra sur sept jours maximum.

En conséquence, les cours à l'URDSE seront organisés de la façon suivante :

- Du lundi au vendredi : 3 heures de cours par jour en soirée ;
- Le samedi : 6 heures de cours ;
- Le dimanche : 3 heures de cours.

Les modules mis en œuvre par les enseignants de l'URDSE se dérouleront selon des modalités définies par la partie cambodgienne, en accord avec le directeur des études du parcours GEB du Master MCI (Management et Commerce International). Voir Annexe I pour plus de détails.

#### **Article 6 – Comité de suivi, examens et contrôle des connaissances**

Un comité de suivi mettra en œuvre les modalités de contrôle des connaissances, de préparation et de suivi des stages en entreprises, de soutenances des rapports de stages ou mémoires d'études.

La formation dure 12 mois et se déroule intégralement à Phnom Penh (Royaume du Cambodge).

#### **Article 7 – Evaluation de la qualité de la formation**

L'évaluation des enseignements se fera avec la participation des enseignants et des représentants des étudiants. Elle s'appuiera sur les rapports écrits des formateurs et les évaluations demandées aux étudiants.

### **Conditions financières**

Afin de faciliter les opérations financières liées à l'activité de la formation, l'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques confie la gestion financière à l'Université Lille 1.

L'Université Royale de Droit et de Sciences Economiques assure la prise en charge des prestations suivantes :

- Mise à disposition des locaux administratifs et de locaux d'enseignement pour la formation ;
- Entretien des locaux ;
- Garantie du service comptable ;
- Rémunération des enseignants de l'URDSE intervenant au sein du Master délocalisé ;
- Règlement des frais d'inscription des étudiants Cambodgiens à l'Université Lille 1. Ce règlement pourra être effectué en une seule fois, en accord avec les services de l'Université Lille 1.
- Les frais de mission (voyage, hôtel, per diem, visa) des enseignants de Lille 1 aux conditions usuelles.

L'Université Lille 1 assure :

- La prise en charge des heures d'enseignement sur place des enseignants Lillois qui iront à Phnom Penh. Le paiement de ces heures d'enseignement s'effectuera au tarif horaire des travaux dirigés, conformément aux tarifs officiels en vigueur (40,91 euros bruts à la signature de la présente convention) ;

### **Contestations et litiges**

Tout litige relevant de la présente convention, son exécution ou sa résiliation, ainsi que les litiges concernant l'ajout d'éléments complémentaires ou son adaptation à de nouvelles conditions, seront résolus par un accord mutuel. A défaut d'un tel accord, les parties soumettront le litige aux Présidents des Universités contractantes.

## **Modalités, durée et début de l'accord**

Le présent accord est rédigé en deux exemplaires originaux.

Cet accord est conclu pour une durée de 4 ans, à l'issue de laquelle l'accord sera révisé.

La révision du présent accord peut être demandée à tout moment par les parties contractantes et soumis à nouveau aux instances supérieures compétentes des deux établissements.

Villeneuve d'Ascq, le \_\_\_\_\_ 2015

Pour l'Université Lille 1  
Sciences et Technologies  
Le Président,

**Professeur Philippe ROLLET**

Phnom Penh, le \_\_\_\_\_ 2015

Pour l'Université Royale de Droit et de Sciences  
Economiques  
Le Recteur,

**S.E. Luy CHANNA**

# Annexe I

Programme d'études du Master 2 Management et Commerce International, parcours Global E-Business de l'Université Lille 1

<b>GEB in CAMBODIA PROJECT</b>							
Master Track	Semester	Teaching Unit	Course Title	First Name	Second Name	Convention Teaching hours	
GEB	3	Mastering the international E-Business	105224 Supply chain management & E-Logistic	SZALKIEWICZ	RICHARD	24	(5 days*3 hours)+6+3 hours in PP
GEB	3	Mastering the international E-Business	301375 International Flexible Program Management	SIRVEN	OLIVIER	24	(5 days*3 hours)+6+3 hours in PP
GEB	3	Mastering the international E-Business	105224 International Complex Purchasing	URDSE	RULE	20	
GEB	3	Mastering the international E-Business	301376 The secrets of International Selling	URDSE	RULE	20	
GEB	3	Becoming an IT literate	301146 What are IS and DB ?	URDSE	RULE	24	
GEB	3	Becoming an IT literate	301145 What is data processing ?	URDSE	RULE	24	
GEB	3	Becoming an IT literate	301148 Understanding Computer Networks	URDSE	RULE	24	
GEB	3	Becoming an IT literate	301147 All about Data mining & E-commerce	URDSE	RULE	24	
GEB	3	Mastering IT Law, Security, Projects.	301164 Internet & NTIC law	URDSE	RULE	24	
GEB	3	Mastering IT Law, Security, Projects.	301161 International Contracts, from Deal to Sign	BOUCQ	ROMAIN	24	(5 days*3 hours)+6+3 hours in PP
GEB	3	Mastering IT Law, Security, Projects.	109248 E-business security	SPASOVA	ALBENA	24	(5 days*3 hours)+6+3 hours in PP
GEB	3	Mastering IT Law, Security, Projects.	105225 E-business development management	URDSE	RULE	18	
GEB	3	Essentials of International Management	301377 Cross Cultural managers	URDSE	RULE	15	
GEB	3	Essentials of International Management	301377 Cross Cultural managers	URDSE	RULE	15	
GEB	3	Essentials of International Management	301163 Doing Business with Ethics	URDSE	RULE	24	
GEB	3	Essentials of International Management	301165 PhD Preparation - Research Track	URDSE	RULE	4	
GEB	4	International management (2)	INTERNSHIP				
GEB	4	International management (2)	PROJECTS				
						332	Heures CM
						498	Heures TD

Fin de document